



Extract of islam.bf

<http://islam.bf/spip.php?article784>

L'importance du sexe dans la vie

- La Famille - Le Jardin Intime -

Publication date: mardi 30 avril 2013

Copyright © islam.bf - Tous droits réservés

[http://sajidine.com/titre/importance_sexe.gif]

Sans nul doute que le désir sexuel figure parmi les sentiments les plus forts et les plus profonds de l'homme. Si celui-ci n'est pas satisfait, la personne rencontrera plusieurs troubles et sa vie se transformera en un véritable cauchemar. Ainsi, le mariage est la voie naturelle unique permettant d'apaiser le désir et l'envie. Cela calme l'âme, apaise le corps et ôte toute frustration pour connaître l'équilibre.

Personne n'est apte à dompter et calmer ce désir de manière complète, que ce soit un homme ou une femme, si ce n'est en y donnant suite par le seul moyen légal, qui n'est autre que le mariage. Pour bien montrer l'importance de la sexualité dans la vie de l'homme, nous allons citer l'histoire de ce noble Compagnon Uthmân Ibn Mazûn [<http://sajidine.com/image/radialah-anhou2.gif>].

Uthmân [<http://sajidine.com/image/radialah-anhou2.gif>] était un homme entièrement consacré à l'adoration, il jeûnait le jour et passait la nuit en prière, à tel point qu'il en arriva à se détacher de l'appel du désir sexuel. Le Prophète [http://sajidine.com/image/alayhi_salatsalam.gif] entra un jour chez son épouse Aïsha [<http://sajidine.com/image/radialah-anha.gif>] (qu'Allah l'agrée) et trouva avec elle quelques femmes dont l'une d'entre elles avait le visage pâle, on voyait sur elle les traits de la tristesse, à cause de ce qu'elle endurait.

Le Prophète [http://sajidine.com/image/alayhi_salatsalam.gif] questionna Aïsha à [<http://sajidine.com/image/radialah-anha.gif>] son sujet et elle dit :

« C'est l'épouse d'Ibn Mazûn et il est (trop) occupé par l'adoration (que pour se préoccuper) d'elle ». C'est-à-dire qu'il négligeait le droit sexuel de son épouse.

Le Messager d'Allah [http://sajidine.com/image/alayhi_salatsalam.gif] rencontra Uthmân Ibn Mazûn et lui dit : « N'as-tu pas en nous un exemple ? ».

Et lui de répliquer :

« Que père et mère soient sacrifiés pour toi, mais quoi ? ».

Et le Prophète [<http://sajidine.com/image/sws2.jpg>] de dire :

« Jeûnes-tu le jour et veilles-tu la nuit ? ».

« Certes, je (le) fais », répondit-il.

« Ne (le) fais plus... Certes, ton corps a sur toi un droit et ton épouse a sur toi un droit » dit le Prophète

[http://sajidine.com/image/alayhi_salatsalam.gif]. [Rapporté par Ahmad en ce sens (6/106). al-Haythamî dit dans « Majma al-Zawâ'id » (4/302) : « Les transmetteurs sont sûrs ».]

Ainsi, Uthmân [http://sajidine.com/image/rad_anhou2.jpg] écouta le conseil et suivit l'ordre du Prophète [<http://sajidine.com/image/sws2.jpg>], il donna le droit de son épouse.

La sexualité, en réalité, est une partie et une base de la vie dont on ne peut se passer, vu que c'est l'unique moyen d'apaiser le désir. D'ailleurs, certains ont dit :

« Quand le sexe de l'homme se réveille, ce sont les deux tiers de sa raison qui dorment ».

Le sexe est en plus l'une des principales causes de disputes et de mésententes entre les époux, du moins pendant les premières années de mariage, car le sexe veut dire beaucoup pour eux.

Pour le mari :

Cela apaise son désir, car le mâle, chez la plupart des êtres vivants, dont les humains, a un désir sexuel plus fort car celui-ci est en éveil quasi permanent, contrairement à la femme dont le désir est moins grand. Mais ceci ne veut en aucun cas dire que son désir sexuel est faible.

Pour prouver cela, il est à savoir que chaque centimètre cube de liquide spermatique chez l'homme contient 60 millions de spermatozoïdes, sans oublier que l'homme éjacule entre 3 et 5cm de sperme lors de chaque relation sexuelle. De plus, il est capable de réitérer cela de deux à cinq fois par jour, en fonction bien sûr de son âge. Cette quantité de spermatozoïdes produite par l'appareil génital de l'homme, si elle n'est pas utilisée, cause un stress moral et physique insupportable. S'il n'assouvit pas son désir et l'apaise, cela laissera de graves effets sur son comportement sexuel, de même que sur sa personnalité et ses actes dans la plupart des aspects de sa vie.

L'incompréhension de l'épouse face à cette demande s'oppose aux besoins du mari. Quant à la femme qui conserve tout son charme pour son époux, elle lui donne un grand aperçu de jouissance et de satisfaction lorsque celui-ci réalise qu'il a été apte à rendre heureuse son épouse. Cela renforce et soude les liens sincères entre eux.

L'épouse amoureuse et, favorable au sexe avec son mari, peut s'avérer être d'une grande aide pour lui dans la satisfaction de son désir et la domination de toutes les tentations. Car elle pense aux besoins de son mari plus qu'à ses propres peines et lui offre son amour sans restriction. Sa récompense est un retour d'acceptation vis-à-vis de ses besoins, et ensemble ils s'associent dans la prodigieuse expérience qui n'est autre que l'amour.

Cette satisfaction sexuelle rajoute plus d'amour entre le mari et la femme, un amour qui ne peut grandir entre eux aussi longtemps que leur relation sexuelle ne sera pas satisfaisante. Dès lors que l'époux trouvera que sa relation conjugale est satisfaisante, son âme ne le poussera plus à aller voir ailleurs.

Il est, en outre, à souligner que la femme ne doit pas considérer le sexe comme une obligation envers son époux, même si cela est vrai, c'est en plus un don envers elle de la part d'Allah[<http://sajidine.com/image/azawajal.jpg>] pour enrichir sa relation avec son mari. L'expérience nous prouve qu'un mari pleinement satisfait sexuellement sera sujet à moins de disputes, et sera plus abordable et plus souple au sein du couple.

Pour ce qui est de la femme :

Cela satisfait sa féminité et l'apaise par l'amour de son mari envers elle. C'est un besoin vital plus profond chez la femme que l'homme. La femme dispose d'une immense capacité à prendre et donner de l'amour.

Si les maris se rendaient compte de ce besoin vis-à-vis de leur épouse, ils jouiraient pleinement de la présence de celle-ci. Il est des plus difficiles pour la femme d'offrir son amour et sa féminité à un homme qui ne satisfait pas ses besoins féminins et sentimentaux. De nombreux hommes ignorent ce côté de la sexualité et sont incapables de comprendre la nature et le besoin sentimental et charnel de la femme. D'où il n'est pas étonnant de voir plusieurs épouses prendre en ridicule le rapport sexuel. C'est pourquoi, l'homme doit constamment se mettre à l'esprit, lorsqu'il accomplit un quelconque acte sexuel, le besoin d'amour et de satisfaction de sa femme. Il doit comprendre cela et l'accepter.

La femme ressent de manière totale sa féminité lorsqu'elle voit qu'elle s'associe à son époux dans la sexualité, n'étant plus uniquement une mère ou responsable de la maison. Chaque fois que l'homme comprendra ce que signifie le rapport intime pour elle, cela l'aidera à soumettre son amour et son désir aux besoins sentimentaux et sexuels de son épouse. Ils pourront jouir ensemble de leur union, pas uniquement sexuellement mais bien dans tous les aspects de leur vie. Il est aussi indispensable de ne pas oublier qu'il y a quelque chose de profond dans le cœur de toute femme, excitant son amour. La caresse douce et l'étreinte calme sont des choses ne diminuant nullement la jouissance sexuelle.

Un homme raconte son histoire en témoignant de tout cela... Son épouse tomba malade, elle ne pouvait plus bouger et elle prit le lit. En raison de cela, le mari se refusa à toute pratique sexuelle par amour envers elle et compassion.

Une nuit, alors qu'ils étaient au lit, il entendit son épouse pleurer discrètement et lui demanda :

« Mon amour, qu'as-tu à pleurer ? ». Et elle de répondre :

« Je crois que tu ne m'aimes plus ».

Il répliqua aussitôt avec étonnement : « Aies-je fait quelque chose qui t'ai offensée ? ».

« C'est ce que tu n'as pas fait, tu ne fais plus l'amour avec moi », dit-elle. « Ô mon Dieu ! N'y a-t-il de meilleure preuve de mon amour que le fait de m'être interdit ce qui excite tous les membres de mon corps ? ». Il avait compris à ce moment que son épouse avait grand besoin qu'il lui prouve son amour envers elle à travers la copulation.

Nous résumerons tout ceci en soulignant l'importance de la sexualité dans la vie de l'homme. Il a, comme la femme, des besoins sexuels qu'il faut assouvir à travers le mariage. Mais il est aussi interdit aux deux partenaires de refuser d'assouvir les besoins sexuels de l'autre. En se mariant, la personne offre à son partenaire "le droit de disposer" de son corps et d'en jouir.

Quant à elles, elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles. Et Allah est Puissant et Sage.[Sourate 2 - Verset 228]

« Certes, ton corps a un droit sur toi, ton Seigneur a un droit sur toi, [ton hôte a un droit sur toi] et ton épouse a un droit sur toi... ». [Rapporté par al-Bukhârî, al-Tirmidhî et al-Bayhaqî.]

Et un poète dit :

Le choix judicieux implique de ne pas l'en priver pour dans son droit ne pas la léser ;
Mais l'inverse aussi doit être considéré,
Écoute bien ce qui a été dit et attentif tu dois l'avoir été.

Ainsi, l'homme doit répondre favorablement à l'appel de son épouse quand elle désire apaiser son appétit sexuel. A ce sujet, les Savants des quatre écoles ont émis plusieurs avis quant à l'obligation ou non pour le mari de répondre à la demande de son épouse.

Ainsi, les Hanafites ont dit que la femme a le droit de demander à son mari de lui faire l'amour car cela est de son droit, tout comme c'est le droit du mari. Et quand elle l'appelle, il doit obligatoirement répondre.

L'importance du sexe dans la vie

Les Malékites ont dit que le rapport sexuel incombe à l'homme vis-à-vis de la femme s'il n'y a aucune excuse valable.

Les Chaféites ont émis plutôt l'avis que cela n'était obligatoire qu'une seule fois car la jouissance est un droit et non une obligation. De plus, c'est le désir ou l'amour qui pousse vers cette jouissance et ce sont deux choses que l'on ne sait imposer ou rendre obligatoires.

Quant aux Hanbalites, ils pensent que le mari doit faire l'amour à la femme au moins tous les 4 mois s'il n'y a pas d'excuse car le but du mariage est de veiller aux intérêts des époux et de les protéger de tout mal.

Ainsi, le rapport charnel est un devoir et une chose obligatoire pour les époux que personne ne conteste. Chacun des époux doit satisfaire l'autre et lui permettre d'assouvir son désir sexuel. C'est un devoir commun et réciproque car le mariage est légiféré pour veiller aux intérêts des époux et éloigner d'eux tout mal. Tout comme le danger du désir doit être écarté de la femme, il doit l'être de l'homme. C'est un droit qu'ils partagent.

« Par Celui qui détient l'âme de Muhammad entre Ses Mains, la femme ne remplira le droit de son Seigneur jusqu'à ce qu'elle remplisse le droit de son mari, et s'il lui demande sa personne et qu'elle se trouve sur une monture, elle ne lui refusera pas [sa personne] ». [hadîth authentique rapporté par Ibn Mâjah (1/570) et Ahmad (4/381) d'après Abd Allah Ibn Abu Awfâ, Ibn Hibbân dans son Sahîh et al-Hâkim.]

La femme doit répondre à son mari quand il l'invite à faire l'amour même si elle est occupée à cuisiner ou faire du pain ou qu'elle est sur une monture. Si elle refuse l'invitation de son époux, elle sera maudite, si ce n'est durant la période des menstrues ou des lochies. Mais en dehors de ces deux cas, il lui est interdit de se refuser à son mari sans excuse valable. De même, le mari doit satisfaire son épouse et apaiser son appétit sexuel car s'il ne le fait pas, il sera pécheur et dans la transgression.

Les hommes ont autorité sur les femmes, en raison des faveurs qu'Allah accorde à ceux-là sur celles-ci, et aussi à cause des dépenses qu'ils font de leurs biens. Les femmes vertueuses sont obéissantes (à leurs maris), et protègent ce qui doit être protégé, pendant l'absence de leurs époux, avec la protection d'Allah. Et quant à celles dont vous craignez la désobéissance, exhortez-les, éloignez-vous d'elles dans leurs lits et frappez-les. Si elles arrivent à vous obéir, alors ne cherchez plus de voie contre elles, car Allah est certes, Haut et Grand ! [Sourate 4 - Verset 34]

En outre, les Savants ont quelque peu divergé sur la nature de l'obligation quant à satisfaire sexuellement la femme. Certains ont dit que si l'homme a des rapports sexuels avec son épouse une fois par mois, l'obligation est ainsi remplie et aucun péché ne pourra lui être imputé. D'autres ont dit une fois tous les quatre mois, et d'autres encore après chaque cycle de menstruation.

En réalité, cela varie en fonction de la situation de chacun, de la vigueur et du désir sexuel, tant qu'aucun mal n'atteint ni l'un ni l'autre. Car la religion n'a précisé aucune limite dans le fait d'avoir des rapports sexuels avec son épouse.

Au contraire, Allah[<http://sajidine.com/image/azawajal.jpg>] dit :

Vos épouses sont pour vous un champ de labour [Sourate 2 - Verser 223]

Rappelons cependant qu'en cas d'incapacité de la part de l'un ou l'autre des époux l'empêchant de satisfaire les besoins sexuels de son conjoint, il y a tout de même autre chose dans la vie de couple : il s'agit de l'amour, la tendresse et la bienveillance. De plus, la grande récompense attend les patients et les endurants.